

Les éditeurs de jeux vidéo cherche toujours un soutien politique

Ce lundi 11 septembre, les ministres de la Culture de l'Industrie, de la Jeunesse et des Sports étaient invités à s'exprimer lors d'une réunion à l'Assemblée nationale sur l'avenir du jeu et en particulier sur son financement.

Le sujet est particulièrement d'actualité, puisqu'en ce moment même la Commission Européenne s'interroge sur le statut de ce secteur.

S'agit-il d'une industrie culturelle à part entière? A ce titre doit-elle recevoir des aides généralement allouées à ce type d'activité? (par exemple un crédit d'impôt sur les dépenses de création)

Difficile à dire, surtout lorsque l'objet de certains jeux est très éducatif et culturel: mettre à feu et à sang une ville entière... Cependant d'autres titres, plus pédagogiquement corrects, sont heureusement plus évolués et offrent aux joueurs de vrais moments de découvertes et de plaisir.

Ce point de vue semble être partagé par le ministre de la Culture, vivement critiqué pour son combat en faveur de loi DADVSI -que l'opposition compte abroger. Interrogé par le quotidien *La Tribune*, le ministre explique que ce loisir « *devrait être considéré comme une industrie culturelle à part entière, donc un enjeu considérable en termes de créativité et d'emplois* ».

Un député de l'UMP, Patrice Martin Lalande, entend d'ailleurs déposer un amendement sur ce sujet avant la fin de l'année. Mais il est à parier que l'accélération des débats avec l'élection présidentielle de 2007 retardera les échéances législatives.

Le jeu vidéo profitera-t-il un jour d'un changement de statut. Difficile à dire, d'autant que d'autres idées circulent comme la mise en place d'un système équivalent aux Sofica, des outils d'investissement permettant la collecte de fonds consacrés pour le financement d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques.